

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 7 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
3 — 47 — — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le démenti que nous avons déjà donné aux bruits alarmistes propagés par certaines feuilles étrangères à propos de la paix générale de l'Europe, a été pleinement confirmé par les déclarations officielles du gouvernement britannique. Sir Charles Napier a fait, dans la séance des communes du 11 mai, l'interpellation qu'il avait annoncée, pour inviter le cabinet tory à augmenter la marine anglaise et à convoquer des régiments de milice, afin de se tenir en garde contre « les immenses armements qui se font en Europe. » Le chancelier de l'Échiquier a répondu en ces termes :

« En ce qui concerne la France, je dois dire que nous sommes en communication constante avec elle, et je ne crains pas que de malheureux différends surgissent entre les deux pays. Je n'ai connaissance d'aucun de ces préparatifs extraordinaires dont on parle, et les communications entre la France et l'Angleterre sont d'une nature cordiale et confiante. Les négociations que suivent les deux gouvernements, qui sont d'une nature délicate, tendraient plutôt à préserver la paix qu'à troubler les relations amicales. »

Je suis fâché, a dit encore M. Disraëli, « de voir que l'on mette en suspicion les intentions des pays étrangers. Le gouvernement de la Reine veut suivre une politique de vigilance et de fermeté, mais en même temps de conciliation et de justice pour régler toutes les contestations qui pourraient surgir entre divers peuples et gouvernements. Cette politique vaut mieux qu'une politique soupçonneuse, pour régler heureusement ces différends. La chambre a toujours montré de l'amitié pour les nations étrangères, reconnaissant en elles les sentiments sur lesquels est basée la civilisation. »

Ces paroles ont été accueillies par les applaudissements de la chambre.

Le *Morning-Herald* a relevé, de son côté, avec une grande force et avec une grande raison les étranges révélations du *Times*, concernant nos prétendus armements. « La France, dit la feuille officielle du cabinet tory, est mise sur le tapis par le *Times* : son économie est discutée, son système militaire est critiqué; il n'est pas même jusqu'au dé-

veloppement de ses communications intérieures qui ne soit censuré. On accroît son armée, sa marine est en voie d'augmentation; des navires à vapeur se construisent d'après les principes les plus nouveaux; le chemin de fer de Cherbourg est terminé. Tout cela fait le sujet des diatribes de notre confrère et sert de prélude à une péroraison didactique, débitée après une longue litanie de plaintes et d'avertissements. Pour nous, les motifs de notre confrère sont parfaitement évidents. Sa production savante est le dernier recours aux vagues généralités d'un esprit déconcerté. Cependant, le ton sérieux de notre confrère peut produire une impression différente sur certains esprits. Aucun pays ne manque d'alarmistes, » et sur cette considération, le *Morning-Herald* détruit victorieusement toutes les assertions du *Times* en concluant comme nous l'avons fait. Nous n'avons donc qu'à persister dans notre première pensée. — Havas.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

Il y a environ trois mois, les journaux anglais prétendaient que le gouvernement français préparait des armements extraordinaires. Le *Moniteur* a démenti le fait; aujourd'hui, les mêmes assertions se renouvelant, nous les démentons de nouveau. Les forces de terre et de mer établies, il y a un an, pour le budget de 1858, n'ont pas été augmentées.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Constantinople, 5 juin. — Des troupes viennent de partir pour l'Herzégovine.

Foad-Pacha a remis à Paris une note dans laquelle la Porte admet le *statu quo* de 1856, et maintient pour le reste les déclarations qu'elle a faites dans le premier congrès de Paris.

Naples, 11 juin. — Le gouvernement napolitain a remis à l'amiral Lyons le *Cagliari* et son équipage avant que la note de la Sardaigne lui eût été présentée.

Madrid, 12 juin. — La municipalité offre une prime à quiconque importera du blé étranger à bon marché.

Londres, 12 juin. — Dans la chambre des Communes, MM. Bright, Headlam, Lindsay et d'au-

tres ont adressé au ministère des félicitations à propos de sa politique ferme et modérée.

Sir John Pakington a exprimé l'espoir de voir enfin cesser les rumeurs alarmantes et il a donné l'assurance que l'Angleterre est en mesure de repousser toute agression quelconque.

La Chambre a discuté ensuite la question du conseil de gouvernement des Indes. Le ministère voudrait que ce conseil se composât de 15 membres. Lord John Russell et lord Palmerston désirent que ce chiffre fût réduit à 12.

Après une longue discussion la proposition ministérielle a été adoptée à la majorité de 243 voix contre 176.

Berlin, 13 juin. — On mande de Belgrade, 11 heures du soir :

Quelques Nizams ont attaqué aujourd'hui la maison du consul anglais, mais ils ont été repoussés par les Serbes qui étaient de garde.

La population turque de la Serbie est en effervescence; des troupes serbes protègent le consul anglais.

Marseille, 11 juin. — Le paquebot apporte les nouvelles suivantes de l'Inde :

Calcutta, 4 mai. — Des lettres de commerce prétendent que la position des Anglais devient chaque jour plus difficile. Elles croient que la guerre continuera avec plus d'acharnement. Les troupes anglaises vont avoir à combattre non-seulement l'ennemi, mais encore la chaleur. Déjà les maladies déciment l'armée.

Les affaires étaient nulles; les changes baissaient.

Pondichery, 6 mai. — Le commerce était assez actif.

Maurice, 10 mai. — Les transactions étaient nombreuses.

Hong-Kong, 23 avril. — Il paraissait décidé que les ambassadeurs des puissances belligérantes ne traiteraient que directement avec l'empereur de la Chine.

Londres, 11 juin (7 heures 1/2). — Dans la chambre des Communes, M. Disraëli répondant à la question de M. Napier, si le gouvernement demandera des crédits supplémentaires en vue des armements de quelques gouvernements étrangers,

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

DEUXIÈME PARTIE.

SOEUR AGLAË.

(Suite.)

X. — LA TRÈVE.

Ici commence la dernière phase d'une lutte impitoyable. L'envie, la jalousie et la haine avaient achevé de rendre Fargeolles tellement odieux, que Jules Renaud, à son tour, était sorti de son naturel.

A terre comme à bord, la perfidie était l'arme de l'enseigne.

Une sévérité militaire fut celle du jeune lieutenant.

Quand la corvette se trouva en pleine mer, il mesura les conséquences du mouvement de colère qui l'enchaînait à bord.

— Je me suis laissé prendre au piège, pensait-il; le misérable a compté sur tout ce qu'il peut y avoir d'indignation dans un homme de cœur outragé. Il faut en finir cette fois.

Il écrivit à son ennemi la lettre suivante :

« Jusqu'ici, je vous méprisais, mais je ne vous haïssais pas. Il n'en est plus de même aujourd'hui : *guerre à mort!* entendez-vous? pas de quartier! Vous ou moi ne rentrerons pas à bord la première fois que nous en serons descendus. »

Papillon remit ce cartel à son adresse. Fargeolles répondit :

« Moi, Monsieur, je vous haïssais, et maintenant je vous méprise. Nous sommes d'accord sur ce point : *guerre à mort!* Toute proposition que vous ferez dans ce but est acceptée d'avance. »

Le mousse apprit à Gaussard que les deux officiers avaient échangé des billets.

— Ouvrons l'œil, enfant, dit le gabier, ouvrons l'œil; et tiens-moi au courant de tout.

— Mon maître m'a bien entendu d'en parler, répondit le mousse, mais je vois qu'ils veulent encore se battre et que ça deviendra pire que l'autre fois. C'est pourquoi je viens vous consulter, père Gaussard, sachant combien vous aimez M. Renaud.

— Tu as bien fait, mon garçon, veille donc toujours sans faire semblant de rien, et quand nous approcherons de terre veille encore mieux.

— Soyez tranquille, dit le mousse.

Le caractère de Jules s'était assombri; nul n'aurait reconnu en lui le jeune et brillant officier des premiers temps de la campagne; à présent, il était pâle et sujet à de fréquents accès de fièvre, sa constitution s'affaiblissait visiblement, il ne dormait plus, tant la haine troublait cette âme que Dieu avait faite si bonne et si aimante.

Une surexcitation violente avait opéré des effets analogues chez Fargeolles, malgré la cruauté froide et calme qui constituait son caractère.

Les gens vraiment susceptibles de haine tiennent le milieu entre les deux naturels: ils peuvent être, à la vérité, sensibles, aimants, impressionnables, comme Jules, mais ils n'ont point comme lui cet excès de générosité complète; ils ont même, pour ainsi dire, une certaine dose de méchanceté qui agit en raison des circonstances, sans jamais prédominer, comme chez Fargeolles, dans les actes ordinaires de la vie. Ainsi, quoique ce fût pour chacun d'eux un supplice continu, les deux officiers en étaient venus à se haïr dans toute l'étendue du terme.

Il avait fallu la vie du bord pour les jeter en dehors de leurs instincts, pour les rendre implacables. C'est qu'une haine à bord, espace étroit où l'on est incessamment forcé de vivre côte à côte avec son ennemi, ne

traite de ridicule la terreur perpétuelle de guerre de certaines personnes, surtout en ce moment où la France et l'Angleterre coopèrent cordialement dans des négociations difficiles et délicates dans le but de maintenir la paix européenne. M. Disraëli ajoute qu'une dépêche de Naples, reçue aujourd'hui, annonce que le gouvernement a consenti à payer 3,000 livres sterling pour indemnité aux mécaniciens anglais et à rendre à la liberté le *Cagliari* et son équipage. Ce bâtiment, dit M. le chancelier de l'échiquier, et son équipage, ainsi que le consul anglais Barber, sont en route pour Gênes, se rendant en France.

Quant à l'affaire avec l'Amérique, M. Disraëli est sûr de la solution amicale pourvu que rien de compromettant ne survienne avant l'arrivée des dépêches récemment envoyées.

Lord Malmesbury fait, dans la chambre des Lords, des déclarations analogues.

Londres, 12 juin. — M. Lyons est nommé ambassadeur d'Angleterre à Florence.

Les dépêches officielles de Bombay, en date du 19 mai, disent que Bareilly a été occupé le 7 mai par sir Colin Campbell, sans grande résistance.

Tout le Rohilkund est maintenant occupé par les Anglais qui ont publié une amnistie pour hâter le rétablissement de l'ordre.

L'Onde était tranquille.

Le général Rose avait, près de Komas, battu complètement l'ennemi auquel il avait tué 700 hommes et pris 7 canons. Le général Rose marchait sur Calpi. — Havas.

Dans ces derniers jours, plusieurs feuilles de Londres ont parlé d'une bien triste catastrophe survenue à la côte d'Afrique, à bord d'un navire français chargé d'émigrants; mais leur récit présentait de telles invraisemblances mêlées de si odieuses accusations contre nos compatriotes, qu'elles nous ont mis en méfiance et avec raison.

Aujourd'hui, les faits sont mieux connus par le récit de M. des Brulais, chirurgien à bord du navire *la Regina-Cœli* qui a été le théâtre d'un drame terrible raconté par lui en ces termes dans une lettre qu'il adresse à son oncle à Saint-Nazaire, lettre que publie le *Phare de la Loire* :

« Grand cap Honte (Souyarez),
le 9 avril 1858.

« Ce jour, le capitaine, deux officiers et trois matelots sont à terre, affaire de service. Nous restons 13 à bord, avec 265 émigrants.

« J'étais occupé à terminer quelques observations sur les malades du bord, lorsque, vers midi, je suis tiré de l'attention que je porte à mon travail par les cris de huit émigrants armés qui font irruption dans le carré. Je n'ai point d'armes. L'épée du commissaire, enveloppée dans un double fourreau, se présente à mes yeux, je m'en empare, je dégaine et me mets en garde à la porte de ma chambre. Notre cuisinier, mulâtre de la Martinique, d'une force herculéenne, jointe à une grande méchanceté, tombe comme la foudre au milieu du groupe des émigrants, dont un est renversé; il est sur le point d'en terrasser un autre, au moment où il reçoit un coup de sabre qui le terrasse lui-même. Malgré cet échec, il veut néanmoins se relever; ses tentatives sont vaines; le malheureux reçoit un coup de crosse de fusil qui lui ouvre le crâne. Le pilotin, qui précédait le cuisinier, est également massacré. Je

reste toujours en garde à l'entrée de ma chambre; une vingtaine d'émigrants armés viennent grossir le nombre de nos ennemis, qui se disposent à foncer sur moi. Ma chienne seule peut venir à mon secours; la pauvre bête reçoit un coup de sabre qui m'était destiné.

« Me voyant perdu, j'eus l'heureuse idée de tirer sur moi la porte de la chambre, que l'on essaya d'ouvrir. Je passais mon épée à travers les jalousies et je repoussais ceux qui en voulaient à mes jours. Pendant ce laps de temps, les révoltés s'emparèrent des fusils et vinrent essayer de me mettre en joue; trouvant l'intervalle entre chaque barre trop étroit, je les vois venir avec des leviers pour défoncer la porte. Mon épée n'est pas assez longue, et trois barres sont déjà brisées. Malgré le danger imminent auquel je suis exposé, je ne perds pas mon sang-froid, et je me décide à me sauver par les sabords. Je suis assez heureux pour gagner la dunette.

« Un autre spectacle se présente à mes yeux, notre voilier nage dans une mare de sang; les nègres poussent des cris déchirants. J'aperçois les matelots perchés dans les hunes; eux aussi sont désespérés.

« Je gagne la hune d'artimon, une balle me siffle aux oreilles: cette hune est occupée par quatre matelots. La hune du grand mat est occupée par le second et un matelot. Du pied du mât de misaine partent des cris de joie et de douleur; c'est le maître d'équipage que l'on coupe en morceaux.

« Je veux remonter le moral des matelots, je relève leurs armes tombées à leurs pieds. C'est inutile, me disent-ils, nous sommes perdus. Le second me crie la même chose; je lui réponds, en brandissant mon épée, qu'il y a encore de l'espoir. Alors il me montre ses nombreuses blessures dont il étanche le sang avec les débris de sa mousquet. A ce moment plusieurs coups de feu partent et démontent le matelot de la grande hune, lequel tombe avec fracas sur le pont, où il est entouré par un grand nombre d'émigrants, qui l'achève à coups de sabre.

« Je prie avec instance un de mes matelots de monter mettre un signal à la tête du grand mat, et les autres de jeter les clous de mendrière préparés d'avance. Ils sont tellement consternés qu'ils ne m'entendent pas. J'enlève ma chemise et je monte à la tête du mât, tenant mon signal à la pointe de mon épée, afin d'appeler au secours.

« Le second reçoit une balle qui, cette fois, le précipite sur le pont, où il est achevé encore plus cruellement que son matelot.

« Aucun des hommes de la hune d'artimon n'est encore blessé. Quelques minutes s'écoulent; pendant ce temps, les uns jettent à la mer une foule de choses, les autres chargent des fusils. Fatigué d'être à la tête du mât, je descends dans la hune. Une décharge de plusieurs coups de fusil abat deux matelots, qui tombent sur la dunette. Je remonte sur les barres de perroquet. Une balle me passe sous le talon et renverse un matelot sur la hune. Nous ne restons plus que deux... Le dernier matelot, qui vient de me suivre sur les barres, reçoit une balle dans les fesses; cet homme, excellent nageur, se précipite dans la mer et essaie de gagner la plage. Je reste seul perché à la tête du mât. Un émigrant me couche en joue... Je lui crie en africain :

« — Mes amis, assez de victimes! jamais je n'ai été injuste; quand vous avez été malades, je vous ai toujours bien soignés. »

« Plusieurs d'entre eux font comprendre que c'est

vrai et me prient de descendre. Rassuré par ces paroles, je pique mon épée dans une manœuvre et je descends hardiment au milieu d'eux en leur montrant ma poitrine. Mon air résolu semble les toucher. Plusieurs, voulant encore du sang, s'élançant encore sur moi; ils sont repoussés et menacés d'être tués.

« Bref, je suis enlevé et porté en triomphe. »
« Le pont est couvert de cadavres que ces malheureux s'amuse encore à massacrer... Il serait trop long de vous décrire ces scènes de carnage qui pourront être lues dans mon journal.

« J'ai vécu deux jours et deux nuits au milieu de ces bêtes fauves, entre la vie et la mort... Ce n'est que le dimanche, 11 avril, qu'une pirogue accosta le navire et m'enleva des griffes de ces déchainés.

« Le même jour, le capitaine Simon, à la tête de quarante-cinq Américains, répartis dans trois embarcations, fait une tentative pour reprendre son navire; il est obligé de renoncer à son projet. Les Américains, arrivés à une portée de fusil du navire, refusent de donner l'attaque.

« Le 15, notre navire est pris par un paquebot anglais, qui l'emmena à Mouravia.

« Le 17, les criminels prirent la fuite, et aujourd'hui notre navire est net d'émigrants.

« Nous attendons de jour en jour l'amiral qui doit venir avec son escadre défendre notre cause.

« Voici quinze jours que j'habite Mouravia; nous ne savons pas encore quand nous quitterons ce pays, qui n'est pas des plus sains. Nous sommes comme de pauvres naufragés démunis de toutes choses. Notre navire ne nous appartient plus.

« De la manière dont vont les choses aujourd'hui, nous pensons être appelés devant les cours d'Angleterre.

« Tels sont, en résumé, les quelques détails que je puis vous donner sur cette affaire, qui, je le pense, ne sera pas sans faire beaucoup de bruit en France.

« Votre neveu,

« EUGÈNE-OLLIVIER DES BRULAIS.

« 6 mai.

« Deux navires de guerre français, le *Daim* et le *Renaudin*, sont venus nous porter assistance. Je suis embarqué sur le *Renaudin*.

« 8 mai.

« *La Regina-Cœli* vient d'être prise par force par le *Renaudin*, qui l'emmène à la remorque à Gorée. J'espère être à Saint-Nazaire vers le mois de juillet. »

FAITS DIVERS.

Le décret du 26 février dernier ayant rendu applicables aux militaires décorés des médailles de Sainte-Hélène, de la Crimée et de la Baltique, les dispositions du titre VI du décret du 16 mars 1852 et celles du décret du 24 novembre suivant sur la discipline des membres de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire, la question a été soulevée de savoir si les sous-officiers décorés des médailles commémoratives des campagnes de l'Empire, de la Crimée et de la Baltique, ne peuvent être cassés de leur grade que par le ministre de la guerre, par analogie avec ce qui a lieu pour les sous-officiers membres de la Légion d'Honneur ou décorés de la Médaille militaire.

ressemble à rien de ce que le cœur humain peut éprouver ailleurs.

A table, par exemple, les deux officiers se trouvaient en face l'un de l'autre, parfois leurs regards se rencontraient, ils grinçaient des dents, serraient convulsivement le manche de leurs couteaux et se fixaient pendant des minutes entières. Souvent Jules sentait son accès de fièvre qui le prenait à l'instant même; il sortait bouleversé, exaspéré, presque fou.

De son côté, Fargeolles eut plusieurs coups de sang à la suite de scènes de ce genre; il fallait le saigner.

Le lieutenant était devenu plus sévère en service, quoiqu'il fût resté d'une justice extrême pour l'équipage; mais le souvenir de son bonheur détruit, la présence incessante de son ennemi exécré, l'attente du duel à mort dont il combinait sans cesse les moyens d'exécution, avaient aigri son cœur.

Sœur Aglaé, Antonine elle-même, étaient presque oubliées; il ne pensait à son amour qu'avec une sorte d'horreur; la jeune fille lui apparaissait irritée de sa conduite, jalouse du sentiment farouche qui le dominait. La haine seul emplissait ce cœur naguère si tendre, si expansif, si généreux. Mais il se souvenait de Pierremont, il se souvenait du vaisseau-école, de la *Thétis*, de la *Victorieuse*; il avait constamment présents à la pensée

tous les sarcasmes, tous les outrages, toutes les infamies de Fargeolles.

Comme on le comprend, c'était surtout à l'égard de l'enseigne qu'il était intraitable dans ses fonctions. Il l'interpellait, en plein pont, en face de l'équipage, pour la moindre négligence; et il lui ordonnait de se taire comme à un mousse; il le harassait, l'humiliait, le poussait à bout, comme s'il eût craint de ne pas être haï autant qu'il le haïssait lui-même.

M. de Kergal voulut s'interposer.

« De deux choses l'une, Commandant, lui dit Jules, ou je suis votre second, et l'on m'obéira, ou vous m'enlevez la lieutenance. Vous m'avez reproché d'être faible, je suis devenu ferme. M. Fargeolles sert mal, je ne fais autre chose que de le forcer à bien servir.

Dans une autre circonstance, l'enseigne répondit grossièrement: le jeune lieutenant dressa contre lui une plainte par écrit et demanda sa mise aux arrêts forcés.

L'officier supérieur tenait trop à la discipline et la bonne tenue du navire pour refuser; il se contenta, lorsque Fargeolles sortit des arrêts, de lui donner quelques conseils paternels, trop doux peut-être, en tout cas fort inutiles.

La corvette allait à Pondichéry; elle avait une mission

qui devait l'y retenir quelques jours; il lui était enjoint de revenir aussitôt après à l'île Bourbon.

Quand on approcha de terre, Renaud écrivit à Fargeolles :

« J'ai reçu la dernière et la plus grave des insultes; le choix des armes, de l'heure, du lieu m'appartient. Votre dernière lettre en fait foi. Le lendemain de l'arrivée (car le premier jour, mes devoirs de lieutenant me retiendront à bord), nous descendrons ensemble à terre, à dix heures du matin, sans témoins, avec deux pistolets non chargés et une seule charge de poudre. Nous prendrons à gage trois hommes du pays, ils nous conduiront dans un lieu convenable. Là, hors de notre présence, l'un des pistolets seulement sera chargé; l'autre amorcé. On mèlera les armes, vous choisirez, je prendrai la seconde. A un signal convenu, nous tirerons en même temps, à bout portant, à la hauteur du cœur.

« L'officier au visage duquel vous avez craché. »

Papillon rapporta pour toute réponse ces mots écrits au crayon :

« Je suis content; c'est convenu; pas de chirurgien surtout! »

« Votre ennemi mortel. »

En raison du nombre considérable des titulaires des médailles commémoratives, les cassations sont fréquentes parmi eux, et comme il résulterait de la nécessité d'en référer au ministre, dans de telles conditions, des retards nuisibles à la discipline, M. le maréchal ministre de la guerre a délégué aux généraux commandant les divisions militaires et aux généraux commandant les divisions actives le droit de prononcer dans ces circonstances, ainsi que l'autorise l'article 2 de l'avis du conseil d'Etat approuvé par l'Empereur, le 26 février 1858.

M. le ministre de la guerre vient de décider que des militaires seraient mis, cette année, comme les années précédentes, à la disposition des cultivateurs qui en auraient besoin pour les travaux des champs, à défaut d'un nombre suffisant d'ouvriers civils. Les généraux commandant les divisions militaires pourront donc satisfaire aux demandes qui leur seront adressées à cet effet, sous les conditions indiquées dans la circulaire ministérielle du 12 janvier 1854.

D'après les instructions de M. le ministre de l'intérieur, un service de santé a été organisé dans divers départements en faveur des sous-officiers, brigadiers et gendarmes, et il y a tout lieu d'espérer que cette organisation s'étendra prochainement aux compagnies qui en sont dépourvues.

A cet effet, M. le ministre de la guerre a recommandé aux chefs des légions de gendarmerie de s'entendre avec les préfets sur les dispositions qui restent à prendre, afin d'être en mesure de fournir à MM. les inspecteurs généraux des renseignements exacts sur la situation du service de santé de chaque brigade et sur les moyens à employer pour compléter ce service, qu'il est désirable de voir fonctionner régulièrement le plus tôt possible.

Les chefs de légions feront préparer pour chacune des compagnies sous leurs ordres, un état indiquant, par brigade, l'organisation du service relativement aux soins médicaux et à la fourniture des médicaments; des colonnes totalisées comprendront le montant de la dépense annuelle résultant d'abonnements passés, avec des médecins, et le montant approximatif de la dépense d'acquisition des médicaments d'après les réductions de prix obtenues.

Ces états seront remis par les chefs de légions à MM. les inspecteurs généraux, qui les comprendront, avec leurs observations, dans le travail d'inspection.

Voici, dit l'Echo de Maestricht, un prodige accompli par un chien dont le maître habite Maestricht; tous les amateurs, tous les *sportmen* liront avec intérêt ce qui suit :

M. Cajot, écuyer, professeur d'équitation de notre ville, s'est rendu à Bruxelles le 1^{er} juin, par le chemin de fer, avec quatre chevaux et un chien braque de deux ans. Arrivé à la station du Nord, il s'est rendu rue de la Sablonnière. A la suite d'un pari, il a laissé son chien à la maison de son hôte et il est revenu à Maestricht seul.

Le 2 juin, à deux heures et demie de l'après-midi, on a lâché le chien après lui avoir donné à manger, et la bête était le 3 à Maestricht, à quatre heures et demie du matin, après avoir parcouru, en quatorze heures, le trajet de Bruxelles à Maestricht, que ce chien n'avait accompli qu'une fois, et encore en chemin de fer.

Cela correspond à une course de huit kilomètres à l'heure, en supposant que l'animal ait pris au plus

Au diner, Jules mangea de meilleur appétit; Fargeolles plaisanta le vieux commissaire pour la première fois depuis plus de six semaines; les deux adversaires étaient heureux de sentir approcher enfin le moment de la vengeance.

Il ne suffit pas de s'être écrit, ils échangèrent avec une joie sinistre ces quelques mots.

— Je suis resté à bord, j'ai déclaré mon ordre de débarquement pour avoir le bonheur de me battre avec vous! dit Jules Renaud.

— Je me suis opposé à votre fuite, j'ai renoncé à reprendre la lieutenante, pour me battre à mort!... à mort!... répondit Fargeolles.

— Au pistolet et à bout portant?

— C'est bien cela!...

— Trêve donc jusqu'à ce que nous y soyons, dit Jules.

— Trêve, je le veux, mais à mort!... à mort!... — Je le jure par la mémoire de Charles de Pierremont!

Le mouillage de Pondichéry est en pleine côte et le rivage toujours battu par la longue houle du large, ce qui ne permet point aux canots ordinaires d'y accoster sans être chavirés. Il faut donc faire usage d'embarcations particulières appelées *cheligues*, barques légères

court, sans chercher sa route, toujours en ligne droite, ainsi que son état d'épuisement à son arrivée, et la boue dont il était couvert en entier, le font assez supposer.

— Sous ce titre : *Manière de distinguer sûrement les œufs frais de ceux qui ne le sont pas*, M. Delarue, chimiste à Dijon, a publié le renseignement qui suit :

» On fait dissoudre 120 grammes de sel de cuisine (blanc) dans un litre d'eau pure, et, lorsque la solution est complète, on y plonge l'œuf dont on veut connaître l'âge.

» Si l'œuf est du jour, il se précipite au fond du vase;

» S'il est de la veille, il n'en atteint pas le fond;

» S'il a trois jours, il flotte dans le liquide;

» S'il a plus de cinq jours, il vient à la surface, et la coque ressort d'autant plus que l'œuf est plus âgé.

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 12 juin 1858, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par Jules Lecomte. — Mariage de don Pedro V, roi de Portugal, par Ortairé Fournier. — Incendie des magasins du Grand-Condé, par Léo de Bernard. — Chasse à Fontainebleau, par M^{me} A. Roger de Beauvoir. — Souvenirs, par Hippolyte Lucas. — Salle de spectacle au palais de Fontainebleau, par Fulgence Girard. — Hôpital militaire de Vincennes, par G. Yriarte. — Courrier du Palais, par Petit Jean. — Théâtres, par Ch. Monselet. — Chronique musicale, par A. de Lasalle. — Le vaisseau mixte le *Louis XIV*, par P. de Crisenoy. — Epée d'honneur offerte à M. Roche, consul de France à Tunis, par Maxime Vanvert. — Bulletin bibliographique, par A. V. — Feuilleton : *Le Capitaine Richard*, par Alex. Dumas.

GRAVURES. Incendie des magasins du Grand-Condé. — Famille royale de Portugal. — Débarquement solennel de la reine de Portugal à Lisbonne. — Les Chasses de Fontainebleau. — Le spectacle du palais à Fontainebleau. — Hôpital militaire de Vincennes. — Vaisseau mixte le *Louis XIV*. — Epée d'honneur offerte à M. Léon Roche, consul de France à Tunis, par les résidents français de la régence. — Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Dimanche dernier, les processions ont été plus favorisées qu'il y a huit jours; un soleil magnifique a permis, le matin, à chaque paroisse de sortir et de déployer toute la pompe possible. Le soir, tout le clergé de Saumur s'est réuni à Saint-Pierre et la procession générale s'est mise en marche pour la chapelle des Ardilliers. Les nombreuses bannières, les mille banderoles, les brancards ornés avec goût, sur lesquels étaient portés différents saints et patrons, produisaient un agréable coup-d'œil. L'air était rempli du chant des jeunes filles, de la voix des jeunes lévites, qui se confondait avec l'harmonie de la musique du collège. Derrière le dais, qui

à fond plat, qui sont montées par des lascars, dont le métier est de traverser la barre sans cesse, d'aller au-devant des canots, de recueillir et de déposer sur la grève les personnes ou les marchandises.

Le jour de l'arrivée, le lieutenant Jules Renaud était retenu à bord par les exigences de ses fonctions; le commandant de Kergal, Fargeolles et tous les autres membres de l'état-major descendirent à terre; le premier pour aller rendre ses devoirs au gouverneur et lui remettre ses dépêches, les autres afin de donner un coup-d'œil à la ville qu'aucun d'eux ne connaissait encore.

Fargeolles revint tard, Jules l'attendait; — Les deux ennemis se rencontrant sur le pont se dirent tout bas :

— La trêve est finie, Monsieur!... à demain!...

— A demain, la mort de l'un de nous!...

— Enfin!

Oh!... combien la nécessité de vivre incessamment en contact avec Fargeolles avait changé Jules Renaud! Son accent de haine n'était pas moins farouche que celui de son adversaire, une égale fureur brillait dans ses yeux.

— Demain, dit-il, en grinçant des dents, à demain notre duel à mort!...

(La suite au prochain numéro.)

attirait les regards et l'admiration de tout le monde et qu'on sait avoir été donné par un généreux inconnu, marchaient les premiers magistrats de notre cité. A leur suite, la foule était plus nombreuse et plus recueillie que jamais.

La semaine avait été si belle que chaque quartier avait pris à cœur d'élever des reposoirs pour recevoir la bénédiction. Dans toute la ville, dimanche, on ne voyait qu'oriflammes, allées de verdure d'une élégance parfaite. Dans les rues Royale, Beaupaire, du Portail-Louis, de Bordeaux, de Penet, sur le quai de Limoges, à l'entrée du pont Cessart s'élevaient de magnifiques autels, de divers styles, dont les plans et les décorations étaient admirés de tous.

Pour récompenser le talent et la bonne volonté de la musique de l'Ecole de cavalerie aux fêtes d'Angers, la commission a fait don à son chef, M. Brick, par l'intermédiaire de M. le commandant Guepratte, d'une magnifique chaîne de montre et d'une élégante paire de boutons d'or. La commission n'a pas oublié les élèves, elle leur a remis une somme d'argent pour se la partager.

M. le comte de Contades, en remettant les dons à MM. Brick et Nicon, son confrère au 19^e, les a remerciés en ces termes, de leur concours si précieux et si dévoué :

« Messieurs, je vous remercie de votre utile assistance. Les deux musiques que vous avez si bien formées, que vous dirigez si bien, se montrent dignes de leur belle renommée. En contribuant, par leurs mélodieux accords, à la solennité de nos fêtes, elles nous aident puissamment à recueillir les ressources destinées à secourir nos indigents. J'ai l'honneur de remettre à chacun de vous ce souvenir de la gratitude de la commission des fêtes. »

Aucun des candidats pour le Conseil général dans le canton nord-ouest de Saumur n'ayant obtenu le nombre de voix voulu, il y a lieu à un second tour de scrutin.

M. Barré, conseiller d'arrondissement sortant dans le même canton, a été réélu à une grande majorité.

Aucun des candidats pour le conseil d'arrondissement, canton sud, n'a obtenu le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 14 juin. — Le paquebot qui a quitté New-York le 1^{er} juin apporte 113,393 dollars.

L'irritation contre l'Angleterre continuait aux Etats-Unis. Le comité des affaires étrangères avait recommandé au congrès l'adoption d'un bill autorisant le Président à protéger par la force les Américains contre les agressions étrangères. Lord Napier avait informé de cette situation des esprits, par un vapeur spécial, l'amiral anglais qui commande dans le golfe du Mexique. Le congrès avait adopté une résolution qui équivaut à une déclaration de guerre contre le Paraguay.

Au Mexique, Zuloaga a fermé tous les ports au commerce.

Les fonds étaient en hausse à New-York et l'argent abondant. Le change sur Londres était à 99 3/4, le coton faible, et l'on jouissait d'un temps magnifique. — Havas.

Marché de Saumur du 12 Juin.

Froment (hec. de 77 k.)	13 24	Graine de colza	—
2 ^e qualité, de 74 k.	14 65	— de lin	27
Seigle	8 40	Amandes en coques	—
Orge	9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	10	— cassées (50 k)	78
Fèves	16 40	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs	54	compris le fût,	—
— rouges	28	1 ^{er} choix 1857.	—
Cire jaune (50 kil)	225	— 2 ^e	80
Huile de noix ordin.	80	— 3 ^e (a)	—
— de chenevis	45	de Chinon.	80
— de lin	50	de Bourgueil	110
Paille hors barrière	24 95	Vin blanc des Cot.,	—
Foin id.	65 57	1 ^{er} qualité 1857	—
Luzerne	64 55	— 2 ^e	60
Graine de trèfle	62	— 3 ^e (a)	35
— de luzerne	40	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 12 JUI.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 93 90.

BOURSE DU 14 JUI.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 15.

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 93 95.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

La Propriété

DE CHAMPAGNE,

Située commune de Pezay-le-Sec, canton de Chanvigny, arrondissement de Montmorillon (Vienne).

Cette propriété se compose d'une maison de maître entourée de divers bâtiments de servitudes, cour, jardins d'agrément et potager, bois futaie, etc.

Trois métairies en dépendent.

Elle contient dans son ensemble 144 hectares 40 ares 16 centiares.

S'adresser à M. CORMERY, rue du Collège, 18, à Saumur. (291)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements désirables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

ON DEMANDE UN JARDINIER, homme de confiance, de très-bonne conduite, pour surveiller une maison à la campagne.

S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, huissier, demande un CLERC. (282)

A LOUER

présentement,

DEUXIÈME ETAGE.

Quai de Limoges, n° 157.

S'adresser à M. SARTORIS. (245)

Changement de domicile.

L'étude de M. BEAUREPAIRE, successeur de M. Jahan est transférée rue Cendrière, n° 8. (226)

A VENDRE

Jolie JUMENT à deux fins.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX CONSOMMATEURS ET AU COMMERCE.

Les plumes EMMANUEL

jouissant d'une réputation européenne, et dont trois jugements ont mis fin à la basse cupidité des contrefacteurs, se trouvent chez MILON, libraire, rue d'Orléans, 59, seul DÉPOSITAIRE pour l'arrondissement de Saumur. (219)

PERLES D'ETHER

Du Dr CLERTAN.

MENTION HONORABLE. — EXPOSITION 1855.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether a été approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848. En portant l'Ether pur directement dans l'estomac sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse. Une instruction est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Paris, rue Caumartin, 45; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

PLUS DE TACHES AVEC

L'ETHEROLEINE DE CHALMIN.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, mêmes les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon : 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-AGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (49)

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION,

14, rue Saint-Benoît, à Paris.

A TOUS LES NOUVEAUX ABONNÉS D'UN AN

A partir du 1^{er} Octobre

PARIS 10 fr. par an.

PROVINCE 12 fr. par an.

COURRIER DE LA MODE

Journal des Dames et des Demoiselles

PRIME EXTRAORDINAIRE

ALBUM

DE LA

(Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.)

GRANDE CHARTREUSE

Recueil de DOUZE VUES dessinées d'après nature et lithographiées à deux teintes, sur beau et riche papier jésus in-quarto.

PAR M. SIMÉON FORT, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

L'Album est précédé d'une Notice historique très-explicative sur le Monastère de la Grande Chartreuse, par M. J. BERTAL.

Le COURRIER DE LA MODE donne dans le courant de l'année DOUZE GRAYURES DE MODES COLORIÉES et gravées sur acier pour Costumes de Ville, Toilettes de Soirées, de Mariées et de Première Communion, — de nombreux patrons pour robes, mantelets, — des dessins de broderies (12 planches par an), — des tapisseries coloriées, — des aquarelles, — des sépias, — des petits travaux de dames pour étrennes, fêtes et cadeaux, — des planches de lingerie, enfin

30 MORCEAUX DE MUSIQUE INÉDITS

qui peuvent former à la fin de l'année UN ALBUM SÉPARÉ.

Les Abonnements partent des 1^{er} Octobre, 1^{er} Janvier et 1^{er} Juin, et se font pour l'année entière.

Le COURRIER DE LA MODE paraît le 1^{er} de chaque mois par livraison de 52 pages imprimées à deux colonnes sur beau papier jésus in-folio, et formé à la fin de l'année un fort volume de 400 pages. — Chaque numéro contient : Deux Nouvelles, — Une Chronique Parisienne, — Une Chronique Musicale et une Revue des Théâtres, — des Poésies inédites, — Deux Morceaux de Musique inédits, — Une Biographie de Femme illustre, — Une Etude sur le Dessin par M. Thénot, — de nombreux Articles variés, — enfin une Causerie sur la mode, et l'explication des planches de broderie et de tapisserie.

Chaque année il est établi, en AVRIL et en AOUT, un Concours littéraire auquel tous les Abonnés peuvent prendre part.

UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET UNE ÉTUDE DE STYLE ÉPISTOLAIRE

Forment le sujet du concours, et un prix est accordé à chacun des deux meilleurs travaux présentés à l'époque fixée.

MODE D'ABONNEMENT.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou un bon à vue sur Paris, à l'ordre de M. le Directeur de l'Administration, 14, rue Saint-Benoît. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

Les abonnés de la province devront ajouter 60 CENTIMES au montant de leur abonnement pour les frais de port de l'Album de la Grande Chartreuse.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

PRIX : 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

DENTS A 5 FRANCS,

DE D'ORIGNY,

Médecin-Dentiste de la Faculté de Paris,

Docteur en chirurgie de l'Université d'Iéna, passage Véro-Dodat, 33, ci-devant place du Palais-Royal, 225, PARIS.

M. d'Origny, après quinze années d'étude raisonnée et d'expérimentation des anciens et nouveaux systèmes, est parvenu aux dernières limites de la perfection dans l'art du Dentiste. Absence complète de la moindre douleur dans la pose et l'emploi de ses Dents et Rateliers; imitation parfaite de la nature; facilité de broyer les aliments les plus durs; inaltérabilité et solidité garanties; à tous ces avantages se joint une modicité de prix inconnue jusqu'ici, puisque M. d'Origny, grâce à ses perfectionnements, a pu réduire à cinq francs le prix de ses Dents, avec garantie écrite pour dix ans. — Visible de 9 à 5 heures, passage Véro-Dodat, 33, Paris. (298)

Le mètre, bitumé à 2 côtés, centimes.

75

Le bitume rend imperméables tous les corps qu'il pénètre, et il les préserve du feu et de l'humidité. Les propriétés incontestables de durée et d'économie du carton bitumé l'ont fait adopter par les ministères, les gares de chemins de fer, les usines, les forges, par un grand nombre d'administrations, pour les fermes-modèles du gouvernement et pour le camp de Châlons.

MAISON A PARIS :

Rue du Mail, 27, et rue Saint-Pierre-Montmartre, 7.

TOITURE CARTON BITUMÉ PEYRAT

Cette huile, employée seule à chaud au moyen d'un pinceau, donne au bois blanc une teinte de vieux chêne et une dureté métallique; elle le préserve de la piqure des insectes et le conserve indéfiniment. Prix : 75 c. le kil.

HUILE PEYRAT,

MAISONS } A Lyon, rue de Pozy, 25.

} A Reims, place du Palais, 2. (196)

60

Le mètre, bitumé d'un côté, centimes.